ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 96401

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport de la mission d'information parlementaire sur les rythmes scolaires. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce rapport ainsi que les évolutions que celui-ci pourrait inspirer.

Texte de la réponse

La conférence nationale sur les rythmes scolaires a été mise en place par le ministre afin de traiter la question des rythmes scolaires dans sa globalité en réfléchissant à l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année. Le ministre a installé le 7 juin 2010 le comité de pilotage de cette conférence, composé d'une vingtaine de personnalités qualifiées sur les questions éducatives, économiques et sociales. La diversité de ses membres reflète les différentes composantes de la société : sociologues, psychanalystes et psychologues, médecins, représentants d'organismes qualifiés, élus, personnalités investies dans les secteurs concernés par les rythmes scolaires. Les organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, les organisations de lycéens, les autorités religieuses, les représentants du monde associatif et du monde économique et social, ont été consultés par ce comité afin de recueillir toutes les propositions pour remettre à plat la question des rythmes scolaires. Au mois de janvier 2011, le comité de pilotage a communiqué un rapport de synthèse des auditions, des débats en académie et des échanges sur Internet. Le comité va prendre le temps d'approfondir toutes ces questions et travailler à une nouvelle articulation entre les temps de l'école, de la famille et de la société. Il va s'appuyer sur les problématiques soulevées par le rapport d'information de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, qui a été rendu public le 8 décembre 2010, et dont les préconisations seront étudiées au même titre que les autres participations. À ce stade, il semble difficile de préjuger des conclusions de la conférence nationale qui doit travailler jusqu'au mois de mai 2011 afin d'appréhender l'ensemble des paramètres de ce sujet complexe, qui concerne des acteurs nombreux et divers.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96401
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13640
Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5494